



Verband Schweizerischer Schützenveteranen  
Association suisse des tireurs vétérans  
www.vssv-astv.ch

## Informations du Comité central du 10 décembre 2020

La septième et dernière séance du Comité central de 2020 a eu lieu à Reiden LU le 10 décembre 2020.

Le procès-verbal de la séance du Comité central du 22 octobre 2020 a été approuvé sans remarque et le procès-verbal des décisions par voie de circulation de la Conférence des présidents ASTV 2020 été ajusté en interne.

Cela s'est suivi d'une orientation et d'une discussion sur les résultats de la réunion des Comités de l'ASVTS et de l'ASTV du 6 novembre 2020 à Aarau.

Le traitement postérieur des décisions de la CP ASTV intègre la version finale des règlements et des dispositions d'exécution, laquelle prend en compte les diverses remarques des Associations cantonales sur les formulations de texte et les chiffres incorrectement transférés. En outre, le Comité central est heureux de constater que toutes ses propositions ont été approuvées. Les décisions détaillées prises par la CP peuvent être consultées à partir des informations fournies par les résultats de la CP.

La CP 2/20 de la FST du 4 décembre 2020 a également été annulée et les avis et décisions des membres de la Fédération sont sollicités par voie de circulation. Le comité central a traité les documents nouvellement arrivés pour la pris de décision par voie de circulation et a soumis notre opinion à ce sujet par écrit.

Après une brève discussion, le Comité central a approuvé la révision des Statuts de l'Association cantonale zougnoise des tireurs vétérans.

En outre, la préparation et la mise en œuvre du rapport annuel 2020 ont été discutées, et la documentation et le calendrier des processus avant l'Assemblée des délégués de 2021 à Herisau ont été entérinés. Compte tenu de la situation incertaine par la COVID-19 en 2021, le Comité central a décidé de fixer une date alternative au début de l'automne. Si l'AD ASTV ne peut pas être organisée le 17 avril, elle aura lieu le 2 septembre au même endroit. La décision d'un éventuel report sera prise fin février. Des accords ont déjà été conclus à cet effet avec l'organisateur. En conséquence, le calendrier des séances en 2021 a également été ajusté.

Enfin, les représentants de l'ASTV qui participeront aux assemblées des Associations cantonales et de l'Association régionale en 2021 ont été désignés.

La prochaine séance du Comité central aura lieu le 28 janvier 2021 à Reiden LU.

Avec le salut amical du tireur  
Le Président central

**Président central**  
Bernhard Lampert  
Erplon 4  
7307 Jenins

081 302 66 55  
079 405 92 64  
b.lampert@bluewin.ch